

Chapitre deux

Objectifs et mandat

Le 25 septembre 1985, lors de la 40^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, le très honorable Joe Clark, a expliqué comment le Canada envisageait la question de la vérification. Il a alors tracé les grandes lignes d'un Programme d'action pour la deuxième moitié de la décennie du désarmement des années 1980, et promis que le Canada «intensifierait ses] travaux dans le domaine de l'amélioration des processus de vérification (...)». Dans l'allocution qu'il a prononcée

au cours de la 41^e Session de l'assemblée générale le 24 septembre 1986, M. Clark a renforcé son engagement précédent en demandant instamment à toutes les nations «de coopérer et de participer à la mise au point des techniques de vérification nécessaires à l'instauration de la confiance permettant la ratification d'accords de contrôle des armements et de désarmement».

Le Programme de recherche sur la vérification du ministère des Affaires extérieures est au coeur du Programme d'action du

Figure 4 Le 24 septembre 1986, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, prenait la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies

